01 - Ouverture de la séance

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 13 août 2012 à 20h00.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Michel Flamand	Siège # 4 Carole Dubois
Siège # 2 Absent	Siège # 5 Alain Roger
Siège # 3 Huguette Robitaille	Siège # 6 Claude Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Samson.

Mme Lucie-Marie De Blois, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

02 - Mot du maire

2 - MOT DU MAIRE

2012-08 150

03 - Mot de la directrice générale

3 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRAL

04 - Questions de l'Assemblée

4 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

- Une citoyenne s'informe de l'avancement du projet pour la fermeture des fossés du secteur des Boisés du golf et le pavage prévu l'an prochain.
- Un citoyen s'informe des travaux prévus pour le rang St-Pierre.

2012-08 151

05 - Adoption de l'ordre du jour

5 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - Ouverture de la séance
2 - Mot du maire
3 - Mot de la directrice générale
4 - Questions de l'Assemblée
5 - Adoption de l'ordre du jour
6 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012
6.1 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juillet 2012
7 - Comptes à payer
8 - URBANISME
8.1 - Règlement sur les abris temporaires no 448-12 (2e projet)
8.2 - Règlement sur les logements d'appoint no 452-12 (2e projet)
8.3 - Règlement sur les ventes de garage NO 453-12 (final)
8.4 - Demande de permis de rénovation 2012-180 dans le PIIA
8.5 - Demande de permis de rénovation 2012-159 dans le PIIA
8.6 - Subdivision d'un lot (projet Lac Boréal)
9 - LOISIRS
9.1 - Contrat avec Molson
10 - TRAVAUX PUBLICS
10.01 - Réparation du Ford rouge
10.02 - Évaluation de la capacité de l'ouvrage de captage
11 - RESSOURCES HUMAINES
11.01 - Remplacement de Bruno Lemay
11.02 - Recrutement d'une secrétaire réceptionniste
11.03 - Embauche d'une préposée aux parcs et terrains
12 - SÉCURITÉ INCENDIE
12.01 - ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA SÉCURITÉ INCENDIE
13 - Changement de date de la séance du conseil de septembre 2012
14 - Projet Forum Jeunesse
15 - Carte électorale fédérale
17 - Varia
17.01 Fermeture des fossés secteur des Boisés du golf
17.02 Cahier publicitaire du journal Le Soleil
17.03 Souper de la COSSAL
18 - Questions de l'Assemblée
19 - Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Michel Flamand d'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré précédemment avec les ajouts au point 17.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-08 152

06 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012

6 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2012

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence, il est proposé par Huguette appuyé par Alain Roger d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2012-08 153

06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juillet 2012

6.01 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2012

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 16 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence, il est proposé par Alain Roger, appuyé par Claude Blais d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juillet 2012, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-08 154

07 - Comptes à payer

7 - COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Carole Dubois

De payer les comptes du mois de février pour un montant global de 322 588.35 $

- 158 786.03 $ factures payées par chèque;
- 20 375.58 $ dépenses incompressibles payées par liens électroniques;
- 143 426.74 $ dépenses incompressibles payées par chèque;

Un montant de 51 082.87 $ a été versé en salaires à la fin du mois de juin, au cours du mois de juillet et début du mois d'août 2012.

La facture de Gaudreau Environnement de 1954.58 $ sera payable après discussion avec eux.
La facture de Signalisation sera payable avec une retenue de 10 % pour régler la garantie.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - URBANISME

08 - URBANISME

2012-08 155

08.01 - Règlement sur les abris temporaires no 448-12 (2e projet)

8.01 - Règlement sur les abris temporaires no 448-12 (2e projet)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gilles est une municipalité régie par le *Code municipal du Québec* et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;*

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 363-08 fut adopté le 8e jour du mois de février 2008;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à la séance du 4 juin 2012;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéros 363-08 de façon à :

- Règlementer les différents types d'abris temporaires ou permanents;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Carole Dubois appuyé par Huguette Robitaille le 2e projet de règlement suivant, portant le numéro 448-12, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 13 août 2012.

2012-08 156

08.02 - Règlement sur les logements d'appoint no 452-12 (2e projet)

8.02 - Règlement sur les logements d'appoint no 452-12 (2e projet)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gilles est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 363-08 fut adopté le 8e jour du mois de février 2008;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 2012;

ATTENDU QUE le premier projet du présent règlement a été donné lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 2012;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Michel Flamand appuyé par Alain Roger le règlement suivant, portant le numéro 452-12, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 13 août 2012.

2012-08 157

08.03 - Règlement sur les ventes de garage NO 453-12 (final)

8.03 - Règlement sur les ventes de garage NO 453-12 (final)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gilles est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 363-08 fut adopté le 8e jour du mois de février 2008;
ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 2012;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été présenté à la séance ordinaire du 4 juin 2012;

ATTENDU QUE l'assemblée de consultation a été tenue le 13 août 2012;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Huguette Robitaille appuyé par Claude Blais le règlement suivant, portant le numéro 453-12, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 13 août 2012.

2012-08 158

08.04 - Demande de permis de rénovation 2012-180 dans le PIIA

8.04 - Demande de permis de rénovation 2012-180 dans le PIIA

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis suivante :
- Numéro 2012-180 pour le 1755 rue Principale, afin de remplacer les fenêtres du sous-sol et refaire la descente de cave de l'immeuble;

ATTENDU QUE cette propriété est située dans des zones où les demandes de permis sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 439-11 en considérant qu'elle fait partie du secteur du vieux St-Gilles;

Il est proposé par Alain Roger appuyé par Carole Dubois,

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2012-180.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-08 159

08.05 - Demande de permis de rénovation 2012-159 dans le PIIA

8.05 - Demande de permis de rénovation 2012-159 dans le PIIA

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis suivante :
- Numéro 2012-159 pour le 1620 à 1624 rue Principale, afin de remplacer les portes et fenêtres du 2e étage de l'immeuble

ATTENDU QUE cette propriété est située dans des zones où les demandes de permis sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 439-11 en considérant qu'elle fait partie du secteur du vieux St-Gilles;

Il est proposé par Carole Dubois appuyé par Alain Roger,

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2012-159.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08.06 - Subdivision d'un lot (projet Lac Boréal)

08.06 - Subdivision d'un lot (projet Lac Boréal)

Le conseil maintien le plan initial adopté.

09 - LOISIRS

9 - LOISIRS

2012-08 160

09.01 - Contrat avec Molson

9.01 - Contrat avec Molson

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Claude Blais,

D'accorder le contrat d'approvisionnement de la bière pour le bar de l'aréna au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Molson Coors Canada, pour la période de août 2012 à août 2014.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10 - TRAVAUX PUBLICS

10 - TRAVAUX PUBLICS

2012-08 161

10.01 - Réparation du Ford rouge

10.01 - Réparation du Ford rouge

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Alain Roger

de faire débosseler le Ford rouge pour un montant de 750 $ + taxes chez Carrosserie 269.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-08 162

10.02 - Évaluation de la capacité de l'ouvrage de captage

10.02 - Évaluation de la capacité de l'ouvrage de captage

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Carole Dubois

De mandater la firme Nova-Aqua à faire l'étude de notre puits et de notre système de pompage pour maximiser le système d'aqueduc pour un montant de 2 859.03 $ + taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

11 - RESSOURCES HUMAINES

11 - RESSOURCES HUMAINES

2012-08 163

11.01 - Remplacement de Bruno Lemay

11.01 - Remplacement de Bruno Lemay

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Huguette Robitaille,

De procéder à l'embauche d'une ressource occasionnelle pour le remplacement de Bruno Lemay lors de son absence maladie.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-08 164

11.02 - Recrutement d'une secrétaire réceptionniste

11.02 - Recrutement d'une secrétaire réceptionniste

Il est proposé par Huguette Robitaille appuyé par Michel Flamand,

De procéder à l'appel de candidature pour un poste de secrétaire-réceptionniste permanent, temps plein, pour le remplacement de madame Lise Dubosq qui prendra sa retraite à l'automne 2012.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-08 165

11.03 - Embauche d'une préposée aux parcs et terrains

11.03 - Embauche d'une préposée aux parcs et terrain

Il est proposé par Alain Roger appuyé par Michel Flamand,

de procéder à l'embauche de madame Catherine Aubert en remplacement de madame Marjolaine Derives pour l'entretien des parcs et terrains pour la fin de la saison estivale 2012.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

12 - SÉCURITÉ INCENDIE

12 - SÉCURITÉ INCENDIE

2012-08 166

12.01 - ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA SÉCURITÉ INCENDIE

12.01 - ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU le schéma de couverture de risques en sécurité incendie et les plans de mise en œuvre des municipalités du territoire de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE le chapitre 6,3 du schéma prévoit pour chacune des municipalités une force de frappe à atteindre qui nécessite, lorsque la municipalité ne peut l'obtenir avec ses propres ressources, l'entraide à l'appel initial des municipalités voisines;

ATTENDU QUE dans certaines situations la force de frappe planifiée ne sera pas suffisante pour combattre un incendie et qu'une demande d'assistance en renfort devra être adressée aux municipalités voisines;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Sylvestre, Sainte-Agathe de Lotbinière, Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage, Saint-Elzéar de Beauce, Saint-Jacques-de-Leeds et Saint-Gilles de Lotbinière ont convenu de signer une entente en matière d'entraide lors d'un incendie;

ATTENDU QUE les municipalités parties à l'entente désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et des

articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* pour conclure une entente uniformisée relative à l'assistance mutuelle en protection incendie entre municipalités.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Alain Roger appuyé par Claude Blais de signer cette entente inter-municipale, d'autoriser le maire, Robert Samson, et la directrice générale / Secrétaire-trésorière, Lucie-Marie de Blois à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Gilles et généralement faire le nécessaire pour donner entier effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-08 167

13 - Changement de date de la séance du conseil de septembre 2012

13 - Changement de date de la séance du conseil de septembre 2012

Considérant que la séance ordinaire du conseil a lieu habituellement le premier lundi du mois mais qu'en septembre ce jour est férié (fête du travail);

Considérant que le premier mardi de septembre 2012 des élections provinciales ont été annoncées;

Il est proposé par Claude Blais appuyé par Alain Roger,

De reporter la séance du conseil au lundi 10 septembre 2012 et la séance préparatoire au 5 septembre 2012.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-08 168

14 - Projet Forum Jeunesse

14 - Projet Forum Jeunesse

CONSIDÉRANT que le projet provient des jeunes de la Table Inter'Action jeunesse Lotbinière représentant les jeunes de 16 à 35 ans;

CONSIDÉRANT qu'il est important que les 16 à 35 ans apprécient leur municipalité et désirent y rester;

CONSIDÉRANT que cette rencontre sera bénéfique autant pour les citoyens que pour la municipalité;

CONSIDÉRANT que les 16 à 35 ans viennent contrer la baisse démographique;

CONSIDÉRANT que le CJEL a plusieurs liens avec les 16 à 35 ans (base de données À vos trousses, courriels, clientèle, etc.);

CONSIDÉRANT que le CJEL doit s'adresser aux instances concernées dans la région afin d'avoir leur appui dans cette démarche;

Il est proposé par Alain Roger appuyé par Carole Dubois que la municipalité de St-Gilles appuie le Carrefour jeunesse-emploi Lotbinière dans sa démarche de dépôt du projet Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-08 169

15 - Carte électorale fédérale

16 - CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE LOTBINIERE - REDÉCOUPAGE

Attendu que la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales du gouvernement fédéral a déposé un projet de refonte de la carte électorale fédérale (voir article en annexe 1);

Attendu que ce projet divise l'actuel comté de Lotbinière-Chutes de la Chaudière en deux; et propose de joindre Lotbinière à la région de Mégantic;

Attendu que ce redécoupage est basé sur un calcul mathématique et ne tient pas du tout compte de la réalité territoriale et de la région d'appartenance;

Attendu que la Commission tiendra une audience publique le jeudi 6 septembre 2012 à Lévis à 9h30 au centre des congrès sur le projet de redécoupage

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Claude Blais de signifier à la Commission que le conseil de la municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière n'est pas satisfaite de la circonscription qui a été proposée.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

17 - Varia

17 - VARIA :

2012-08 170

17.02 - Cahier thématique Lotbinière - Journal Le Soleil

17.02 - Cahier thématique Lotbinière - Journal Le Soleil

CONSIDÉRANT que le cahier habitation du journal Le Soleil, édition du 8 septembre 2012, portera sur la région de Lotbinière;

CONSIDÉRANT que 10 000 copies gratuites seront distribuées, en plus de l'édition régulière;

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Alain Roger;

QUE la municipalité prenne un espace publicitaire pour faire la promotion de St-Gilles au coût de 1 300 $;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-08 171

17.03 - Souper de la COSSAL

17.03 - Souper de la COSSAL

CONSIDÉRANT que la COSSAL est un organisme de Lotbinière qui apporte une aide alimentaire aux gens en ayant besoin à St-Gilles

CONSIDÉRANT qu'elle organise un souper bénéfice pour amasser des sommes qui seront redistribuées dans la région sous forme de paniers d'épicerie;

Il est proposé par Huguette Robitaille, appuyé par Carole Dubois,

de prendre une table au souper de la cossal pour soutenir cet organisme et d'offrir les places à des familles de Saint-Gilles.

18 - Questions de l'Assemblée

18 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE :

Un citoyen porte à notre attention que la nouvelle signalisation de Place Bonne Entente aurait un défaut d'impression<impression.< />

Une citoyenne signale que le fauchage a été fait d'une manière qu'elle juge un peu bizarre.

2012-08 172

19 - Clôture et levée de la séance

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21h17.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

_____
Robert Samson, maire

_____
Lucie-Marie De Blois
Directrice générale / secrétaire trésorière